

Communiqué de presse

5G

L'Arcep publie un complément à sa précédente consultation publique sur l'attribution de fréquences à La Réunion et à Mayotte

Paris, 3 avril 2020

L'Arcep a publié, le 19 décembre 2019, la consultation publique « De nouvelles fréquences pour les réseaux mobiles à La Réunion et à Mayotte »¹. Sept réponses ont été apportées à cette consultation, aujourd'hui close.

Depuis, la direction générale des entreprises a fait part à l'Arcep d'éléments complémentaires concernant les besoins de couverture identifiés à Mayotte. L'Arcep souhaite recueillir l'avis des parties prenantes sur ces besoins de couverture.

Ce complément de consultation porte également sur le nombre de sites qui seraient nécessaires pour répondre aux besoins de couverture et les contraintes opérationnelles qui pourraient être liées à leur déploiement, pour les deux territoires de Mayotte et de La Réunion

Le document soumis à consultation publique est accessible via le site web; les contributions sont attendues pour le 24 avril.

Document associé :

- [La consultation publique - complément](#)

A propos de l'Arcep






L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et le gardien des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

¹ Communiqué de presse en date du 19 décembre 2019 : <https://www.arcep.fr/actualites/les-communiques-de-presse/detail/n/5g-9.html>

Contact presse

Anne-Lise Lucas
Anne-Lise.LUCAS@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion